

Rougerie, Gabriel (2000) *L'Homme et son milieu. L'évolution du cadre de vie*. Paris, Nathan (Coll. « Fac Géographie »), 288 p. (ISBN 2-09-19069-4)

Fernand Grenier

Volume 45, numéro 126, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/023012ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/023012ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

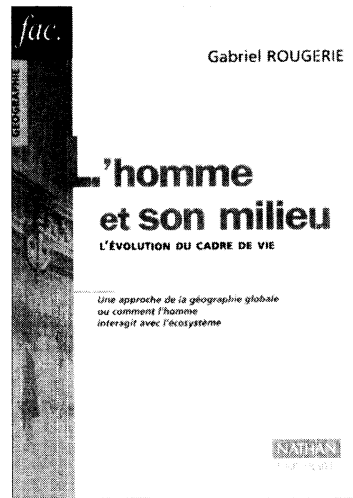
1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Grenier, F. (2001). Compte rendu de [Rougerie, Gabriel (2000) *L'Homme et son milieu. L'évolution du cadre de vie*. Paris, Nathan (Coll. « Fac Géographie »), 288 p. (ISBN 2-09-19069-4)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(126), 512–513. <https://doi.org/10.7202/023012ar>

ROUGERIE, Gabriel (2000) *L'homme et son milieu. L'évolution du cadre de vie*. Paris, Nathan (Coll. « Fac Géographie »), 288 p. (ISBN 2-09-19069-4)



L'histoire des rapports entre les hommes et leur terre tend à montrer une libération graduelle à l'égard des « déterminismes de type écosystémique », cette expression désignant sans doute ce que l'on a coutume d'appeler les contraintes propres à chaque milieu naturel. La théorie générale du cadre de vie s'inspire de cette constatation fondamentale et, dans son ouvrage bien documenté, Gabriel Rougerie en présente une typologie peut-être trop exclusivement inspirée des sociétés occidentales, voire européennes et française.

La dominante « écologique » caractérise les cadres de vie des populations dont l'existence dépend étroitement des activités de subsistance : chasse, pêche, cueillette, nomadisme pastoral, agriculture itinérante et traditionnelle. Cette dominante écologique tient encore une place notable dans les campagnes où se rencontrent le paysage bocager, l'openfield, le village.

Avec la ville et son très large éventail de productions, d'échanges et de communications, les cadres de vie sont à dominante « éthologique », c'est-à-dire qu'ils privilégient les rapports sociaux aussi bien que les comportements individuels. L'entassement des populations, les besoins de consommation et la recherche de l'évasion sont quelques-uns des facteurs qui justifient la complexité des rapports entre la ville et la campagne, en même temps qu'ils engendrent des cadres de vie fort diversifiés pouvant aller jusqu'à l'éclatement.

L'avènement de la cybersociété force les cadres de vie à composer avec de nouvelles réalités telles que la mondialisation, la cyberculture et le virtuel. Ainsi se dessinent des rapports jusqu'ici inédits entre les lieux habités et les écosystèmes. Moins soumis qu'autrefois aux rigueurs de la nécessité, les cadres de vie contemporains offrent une plus grande possibilité de choix. La mondialisation, à forte composante matérielle, et la cyberculture, civilisation de l'immatériel, sont les « deux forces qui désormais vont contrôler le fonctionnement des sociétés à l'échelle de l'humanité ».

S'adressant principalement aux étudiants de géographie et de disciplines proches, cet ouvrage n'a heureusement pas la lourdeur habituelle des manuels. Chacun des chapitres constitue un véritable essai où sont analysées diverses propositions inspirées autant d'anthropologues, de sociologues, de philosophes, d'économistes et d'écologues que de géographes. Il est intéressant de noter que la part descriptive des situations examinées puise largement aux travaux des géographes « classiques » : Despois, Dion, Faucher, Gourou, Meynier, Richard-Molard. Plus de 200 titres paraissent en bibliographie, tous en français, sauf deux ou trois de langue anglaise.

Pour sa part, la géographie québécoise en prend pour son rhume, car seul Pierre Dansereau, à bon droit d'ailleurs, est cité (1973), avec erreur toutefois sur le lieu de son éditeur : Léméac est à Montréal, non à Ottawa. La *Revue de géographie de Montréal* paraît au palmarès pour faire état d'un article du géographe français Paul Claval (1970). Les Presses de l'Université Laval sont, avec Léméac, le seul éditeur québécois, nommé pour avoir publié (1964) la thèse de Pierre Biays, ancien collègue de Rougerie à Besançon. Rien, donc, depuis les années 1970!

Puisque le seul fait géographique canadien/québécois noté dans l'ouvrage est le rang dont le glossaire, p. 269, précise qu'il s'agit d'un terme québécois¹, on nous permettra de nous y attarder quelque peu. Quelques lignes de la page 83 se bornent à présenter les rangs comme d'« interminables claviers de piano » élaborés dans le cadre d'une « géométrie rigoureuse et sans fantaisie permise, par surcroît, par la planéité du relief ». Ce rapprochement avec la planéité du relief étonne quand on sait que le rang est apparu sur les bords du Saint-Laurent, il est vrai, mais sur des terrains étagés en terrasses et atteignant très rapidement les contreforts des Laurentides. Page suivante, l'auteur compare la répartition des bâtiments de ferme dans le « rang canadien » et dans les « townships ». Or, rigoureusement parlant, il n'y a pas opposition entre le rang canadien (québécois), qui est un mode de répartition de l'habitat, et le *township*, que nous appelons ici « canton » depuis la fin du XIX^e siècle. Au Québec, le *township*, qui est d'abord un mode de division territoriale et de concession des terres, s'oppose plutôt à la seigneurie, et il y a des rangs plus anciens dans les seigneuries, plus récents dans les *townships* et dans les cantons. Sur toute cette question à la fois géographique et sémantique, l'ouvrage monumental de Louis-Edmond Hamelin sur *Le rang d'habitat* (1993) aurait été d'un précieux secours. Cette ignorance étonne, mais elle est malheureusement fort répandue chez nos collègues français. Il faut le déplorer, surtout dans un ouvrage d'une si grande qualité.

Fernand Grenier
Sainte-Croix-de-Lotbinière

¹ Sur cette question, voici ce qu'écrit Louis-Edmond Hamelin (*Le rang d'habitat...* Montréal, HMH, 1993, p. 232) : « Rang n'est pas un canadianisme de forme, assurément. Il n'est pas non plus un québécisme de sens quant au principe du peuplement aligné ». En outre, dans son roman intitulé *Une enfance* publié d'abord chez Bourrelrier puis repris aux Éditions du Burin en 1972, Jules Marouzeau écrit dès la première page : « Mon village avait bien quinze maisons : moitié sur la route qui descend en pente raide vers le pont, moitié sur le rang, qui est le chemin coupant la route (on disait « les Pinot de la route » et « les Pinot du rang » ». Et la scène se passe en plein cœur du Limousin! Dans le vocabulaire de l'habitat, « rang » ne serait-il pas un terme bien français, ancien même, quelque peu oublié dans la Vieille France, mais fort bien conservé dans la Nouvelle?-bibliographie de Jacques Rousseau (cette nouvelle version leur est d'ailleurs dédiée) (p. 252); ce vœu formulé par les auteurs, en conclusion, pour qu'une véritable « historiographie » sur Rousseau soit un jour réalisée, pour mieux situer l'homme et l'œuvre (pp. 380-386).